

**ARRÊTÉ TEMPORAIRE
RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT
À COMPTER DU 2 MAI 2023
POUR UNE DURÉE DE 15 JOURS CALENDAIRES
RUE DE LA FORET**

Le Maire de la Commune d'HÉRIC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, portant approbation du livre Ier de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, première partie (Généralités) et quatrième partie (Signalisation de prescription) ;

Considérant la demande du 18 avril 2023 de l'entreprise INEO ATLANTIQUE RESEAUX domiciliée 7 rue Ampère 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, sollicitant la réglementation de la circulation et le stationnement pour permettre des travaux de terrassement et de changement de poteau ENEDIS, rue de la Forêt;

Considérant qu'il convient à l'autorité municipale de réglementer temporairement la circulation et le stationnement, rue de la Forêt 44810 Héric à compter du 2 mai 2023 pour une durée de 15 jours calendaires afin de permettre le bon déroulement de ces travaux et de garantir la sécurité des usagers ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Afin de permettre à l'entreprise INEO ATLANTIQUE RESEAUX de réaliser des travaux de terrassement et de changement de poteau ENEDIS, la circulation et le stationnement seront réglementés rue de la Forêt à HÉRIC à compter du 2 mai 2023 pour une durée de 15 jours calendaires.

ARTICLE 2 :

Les mesures suivantes sont prises pendant la durée des travaux et suivant les besoins :

- Dans le cadre des travaux d'ouverture de fouille et de changement de poteau Les deux sens de la circulation seront concernées,
- L'alternat de la circulation sera effectué à l'aide de feux tricolores,
- Le stationnement sera interdit pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier,
- Les travaux seront autorisés entre 9h et 16h15 ; en dehors de ses heures, la circulation devra être maintenue,
- L'entreprise visée à l'article 1 s'engage à la remise à l'état initial de la chaussée y compris le revêtement d'origine, les accotements et les espaces verts avec les plantations.

ARTICLE 3 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune d'HÉRIC.

L'approvisionnement, la mise en place de la signalisation et le maintien en état de fonctionnement du dispositif complet seront effectués par le demandeur visé à l'article 1.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification à l'intéressé.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera transmis pour ampliation à :

- Madame la Directrice Générale des Services de la Commune d'HÉRIC,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de NORT-SUR-ERDRE,
- Monsieur le Policier Municipal de la Commune d'HÉRIC,

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HÉRIC, le 25 avril 2023.

M. Le Maire



Jean-Pierre JOUTARD

AFFAIRE ENEDIS N° :
DA271074677

PLAN DE SYNTHÈSE

Adresse : Rue de la Forêt, 44810 Héric
 Département : Loire-Atlantique (44)

Plan N° :
 JPE 074677

Coordonnées Lambert 2 étendu X : 298712 Y : 2276742

INTERLOCUTEURS :	Nom	Téléphone	e-mail
Maître d'ouvrage :	DR Pays de la Loire		
Maître d'oeuvre :	Antoine SERRANO	02 28 27 50 81	antoine.serrano@enedis.fr
Bureau d'étude :	Atlantic Ingénierie - Jérémy PERAIS	07 60 45 57 04	jeremy.perais@atlantic-ingenierie.com
Entreprise de travaux :			

MODIFICATIONS	N°	Demandées			Établies			Vérfiées		
		Index	Par	Le	Par	Le	Par	Le		
Plan pour accord	A	AS	10/12/20	JP	17/02/21	FS	18/02/21			

APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE			
BUREAU D'ETUDE		MAITRE D'OEUVRE	
Nom	Date	Signature	Signature
Florian SAUVAGET	18/02/2021		Antoine SERRANO

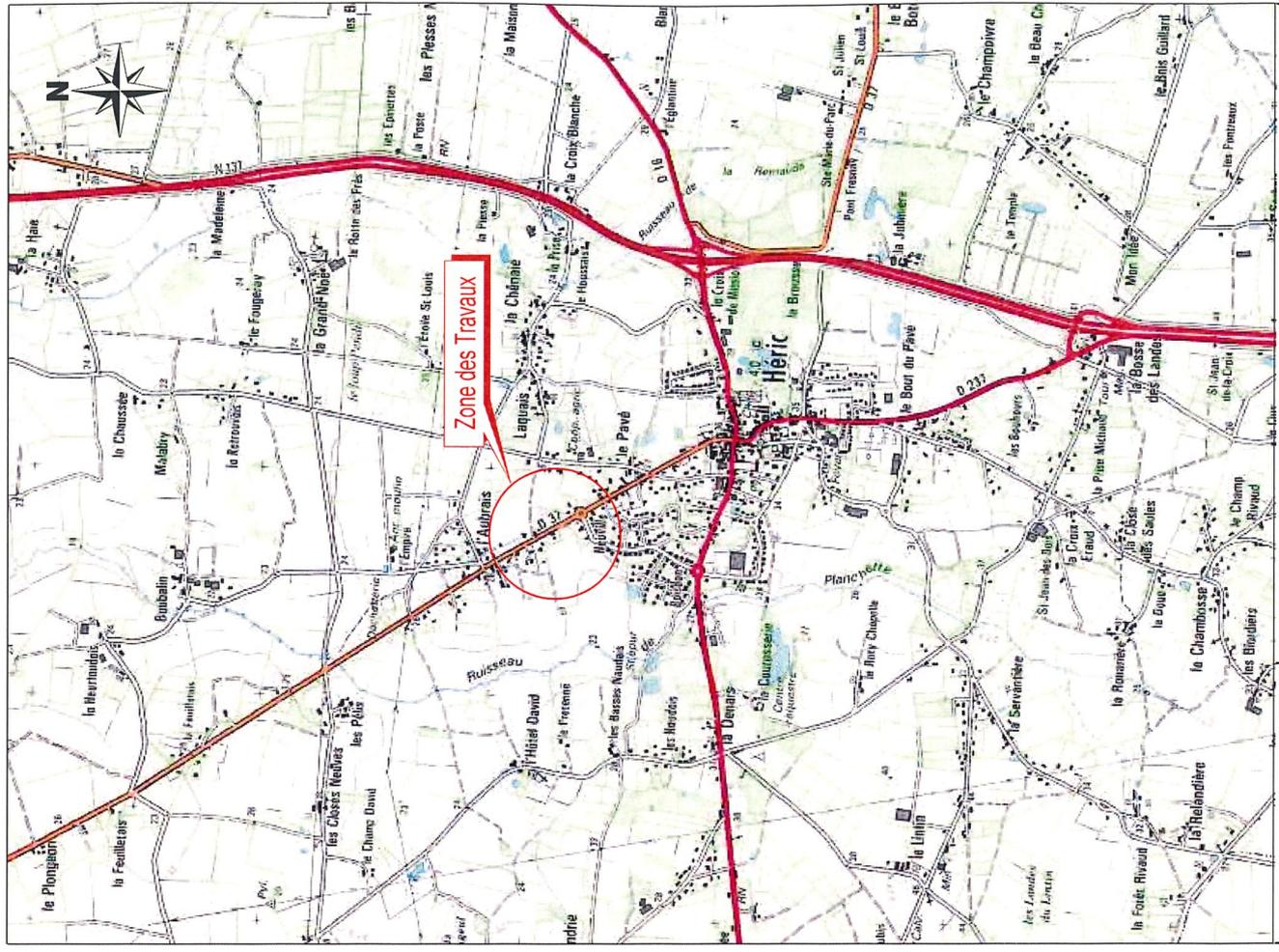
PLAN MINUTE			
ENTREPRISE DE TRAVAUX			
Nom	Date	Signature	Signature

IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDES :

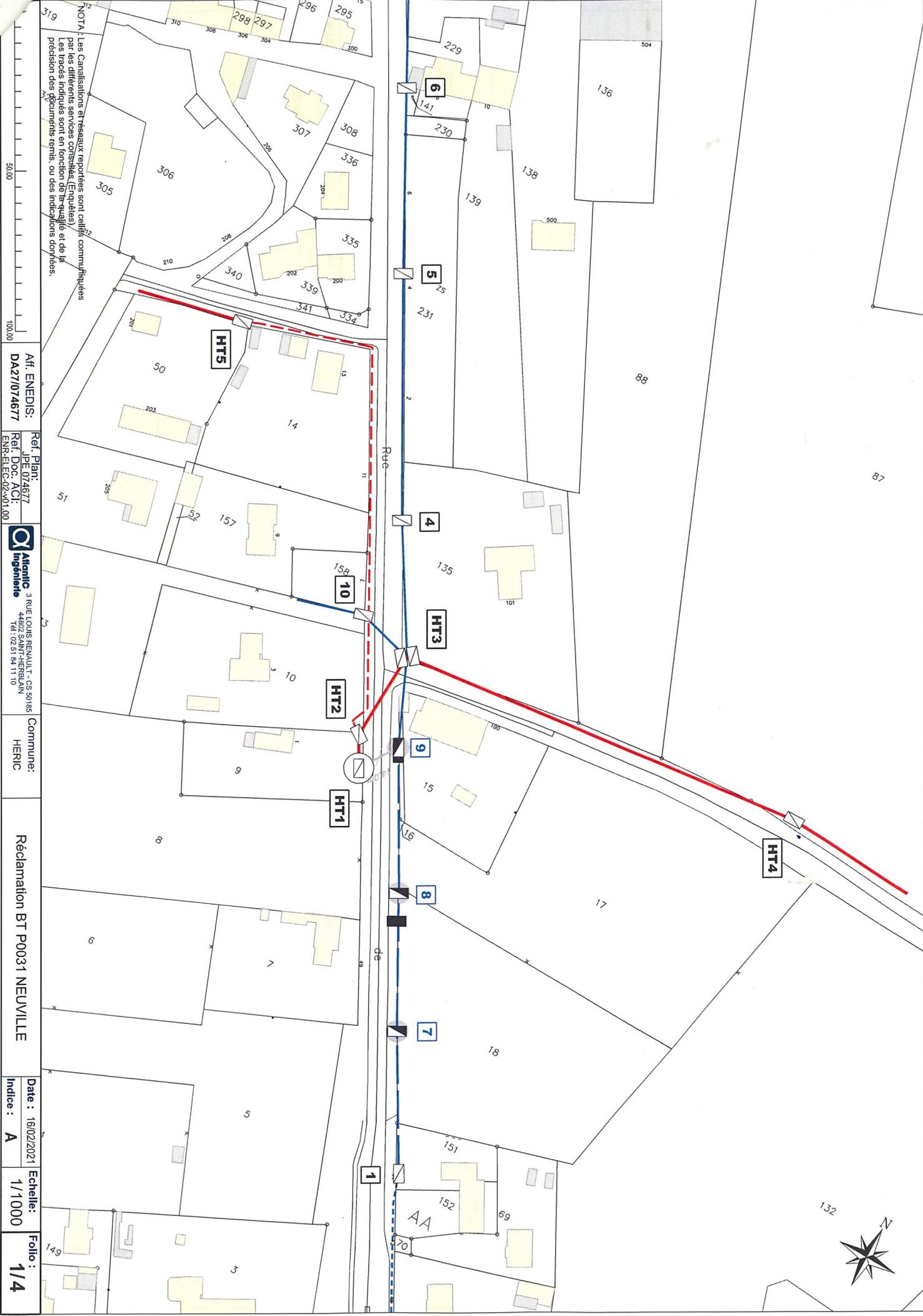


3 RUE LOUIS REVAULT - CS 50165
 44602 SAINT-HERBLAIN
 Tél : 02 51 84 11 10
 Fax : 02 51 84 11 09
 INFO@ATLANTIC-INGENIERIE.COM
 WWW.ATLANTIC-INGENIERIE.COM

PLAN DE SITUATION



Echelle : 1/25.000



NOTA: Les Canalisations aeres reportees sont celles communiquées par les differents services consultés (Enquetes). Les traces indiquees sont en fonction de la qualite et de la precision des documents remis, ou des indications donnees.

Aff. ENEDIS:
DA27/074677

Ref. Plan:
JPE/DA677
Ref. Doc. ACT:
ENR-ELEC-25-01.00

Atarctic 3 RUE LOUIS RENNAULT - CS 50185
44802 SAINT-HERBLAIN
Tel: 02 51 84 11 10

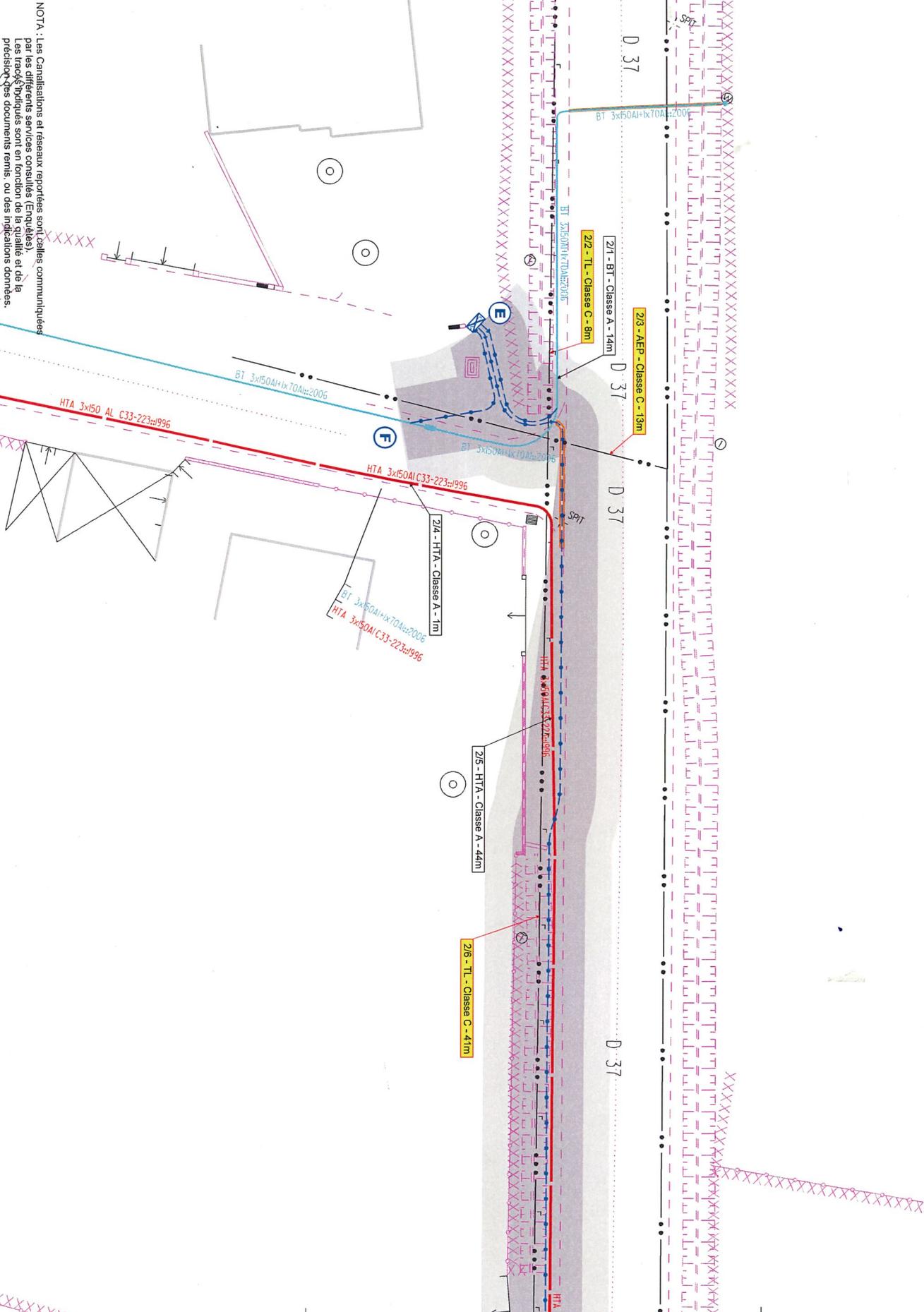
Commune:
HERIC

Réclamation BT P0031 NEUVILLE

Date : 16/02/2021
Indice : A

Echelle:
1/1000

Folio:
1/4



NOTA : Les Canalisations et réseaux reportés sont celles communiquées par les différents services consultés (Enquêteurs). Les tracés indiqués sont en fonction de la qualité et de la précision des documents remis, ou des indications données.

Aff. ENEDIS: DA27/074677
 Ref. Plan: JPE/074677
 Ref. Doc. ACI: ENR-ELEC-D2501.00

Atanric Ingenierie
 3 RUE LOUIS RENAULT - CS 80185
 44802 SAINT-HERBLAIN
 Tél : 02 51 84 11 10

Commune: HERIC

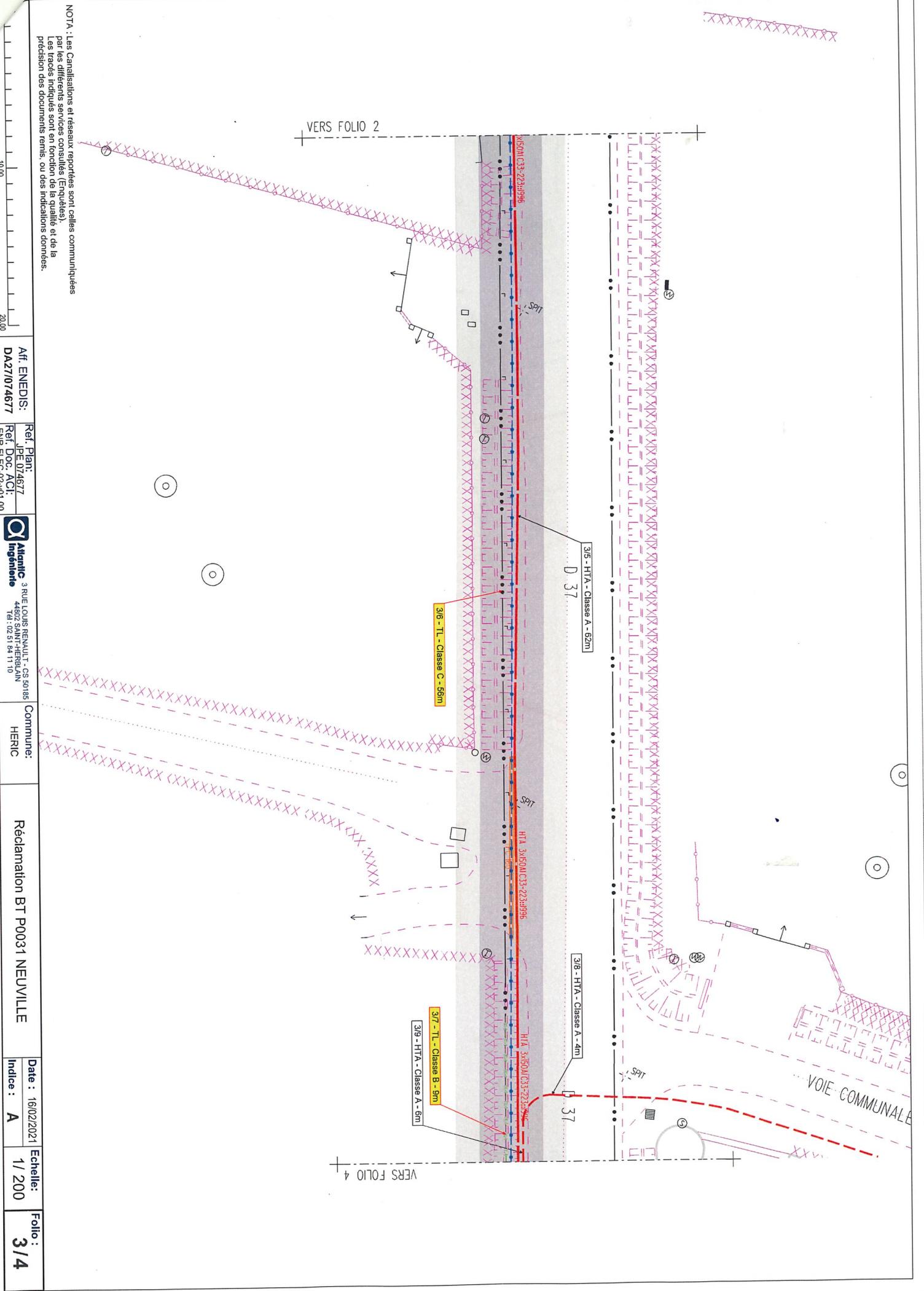
Réclamation BT P0031 NEUVILLE

Date : 16/02/2021
 Indice : A

Echelle: 1/200

Folio: 2/4

VERS FOLIO 3



NOTA : Les Canalisations et réseaux reportées sont celles communiquées par les différents services consultés (Enquêtes). Les tracés indiqués sont en fonction de la qualité et de la précision des documents remis, ou des indications données.

Aff. ENEDIS: DA27/074677

Ref. Plan: JPE 074677
Ref. Doc. ACI: ENR-EL-EC-02-001.00

Atlantic Ingénierie
3 RUE LOUIS REYNAULT - CS 30188
44941 - 44110
Tél. : 02 51 84 11 10

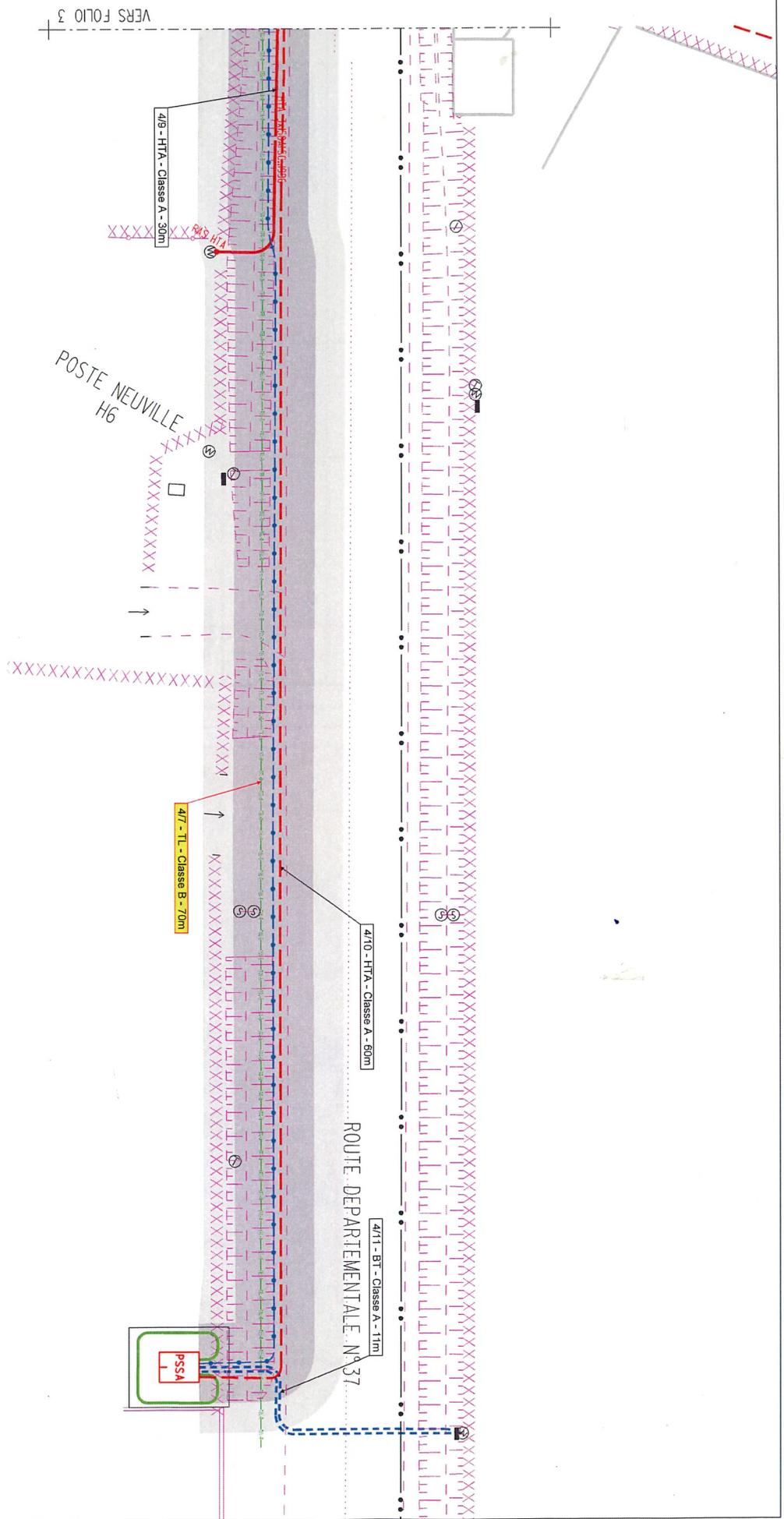
Commune: HERIC

Réclamation BT P0031 NEUVILLE

Date : 16/02/2021
Indice : A

Echelle: 1/200

Folio: 3/4



NOTA : Les Camélistations et réseaux reportées sont celles communiquées par les différents services consultés (Enquêtes). Les tracés indiqués sont en fonction de la qualité et de la précision des documents fournis, ou des indications données.



Aff. ENEDIS: DA27/074677	Ref. Plan: JPE 074677 Ref. Doc. ACI: ENR-ELEC-02-01.001	Commune: HERIC	Date : 16/02/2021	Echelle: 1/ 200	Folio : 4/4
 Atlantic Ingénierie 3 RUE LOUIS RENAUDI - CS 50185 44140 - ST JEAN DE LA ROCHE Tél. : 02 51 94 11 10		Reclamation BT P0031 NEUVILLE			